

Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Kairouan

Service formation continue

Avis aux étudiants admis en formation continue

(Cours de soir)

Objet : Inscription (frais de la deuxième tranche).

Je viens par la présente, vous informez que les frais d'inscription de la deuxième tranche est de **60,d000** à payer, avant le **31 janvier 2012**, par mandat postal au nom de l'agent comptable de la **CNFCPP** au compte courant postal N° : **17001000000046952359**.

Remarques :

- ✓ Les reçus originaux doivent être remis au bureau d'ordre de l'ISET de Kairouan.
- ✓ Les étudiants doivent garder une copie des reçus.

Responsable formation continue
HAJJI Mondher